

Ligne : Moutier- Crémises- Gänsbrunnen

Suppression définitive du trafic ferroviaire avec effet immédiat au 13 novembre 2013.



Par suite d'une décision prise par la **commission des finances du canton de Berne**, le trafic ferroviaire est définitivement supprimé entre les gares de **Moutier et Gänsbrunnen** à **partir du 13 novembre**.



Remplacement par des bus
Départ de la place de la Gare



Les correspondances entre trains et bus ne sont pas assurées.



Pour plus de renseignements :

- Consultez l'horaire en ligne sur le site www.cff.ch
- Rail Service 0900 300 300 (CHF 1.19/min depuis le réseau fixe suisse).

Nous vous remercions de votre compréhension.